

CP LIEGE

RAPPORT ASSEMBLEE PROVINCIALE DU 3 MAI 2013

Présents :

- ❖ 66 clubs sur 82 représentant 643 voix pour un total de 732 équipes.
- ❖ Mr Delchef, Président AWBB, Mr Lopez, Secrétaire général AWBB, Mr Collard, Trésorier AWBB, Mme Delrue, MM Nivarlet, Kaison, Geurten du Conseil d'Administration AWBB, M Appels, Président de la Commission législative AWBB.
- ❖ Mr Bellefroid, Président et les membres du groupe des Parlementaires.
- ❖ Mr Francois, Président et les membres du Conseil Judiciaire Provincial.
- ❖ MM Marchand et Deliège du Conseil d'appel régional de discipline.
- ❖ Les membres du Comité provincial et de ses commissions.

- Mme Corbisier, Présidente du C.P. ouvre la séance et remercie les dirigeants du club RBC Sainte Walburge qui accueillent l'Assemblée provinciale. Elle remercie également tous les participants à cette assemblée.

« Au risque d'en oublier, je ne citerai aucun nom, je demande quelques instants de recueillement en témoignage du souvenir de proches, membres de Comités, de Commission ou de Clubs décédés dans le courant de cette saison.

Je serai positive dans ces quelques mots. Ma ligne de conduite depuis 13 ans au Comité Provincial a toujours été la communication pour une gestion claire du travail que j'effectue pour les clubs et pour les dirigeants de l'AWBB.

Les deux réunions décentralisées organisées cette saison avaient pour but de répondre le plus précisément possible à vos questions. Trop peu de clubs étaient malheureusement présents à ces réunions qui peuvent, pour certains, comme les néophytes, aider à trouver des réponses et éviter les problèmes (amendes, forfaits...)

C'est à cette place de président que l'on se rend compte de la complexité et de l'étendue de la matière théorique, aux niveaux des statuts et des règlements divers (coupes, championnats...)

La diversité de vos questions était telle que pour ces réunions décentralisées, j'ai fait venir nombre de personnes pour être sûre d'avoir des réponses complètes. Je ne me cachais pas derrière ces personnes, mais j'étais avec eux pour vous répondre, et j'étais avec vous pour en apprendre aussi !

J'espère voir plus de clubs aux réunions décentralisées que nous organiserons encore la saison prochaine. Toutes les questions sont les bienvenues...

Les coupes provinciales. Gros morceau cette saison, puisque « nouveauté ». Je peux dire que c'est un succès, même si ce n'est pas encore fini. La coupe sénior a fait surgir des équipes battantes, une compétition plus équilibrée et certainement pas un nivellement par le bas, comme certains peuvent le penser. Le nombre d'inscrits en nouvelles catégories de jeunes a montré l'intérêt des clubs pour cette compétition. Ce qui m'amène à un sujet qui a fait l'actualité de cette saison : la météo. Hiver long, neige et gel à gogo nous ont mis tous en porte-à-faux. Matches remis en semaine, vacances rabotées mais aussi forfaits, surtout en jeunes car, vacances = vacances et « en mai, fais ce qu'il te plaît » mais plus de basket. Il va y avoir quelques changements dans les demandes de modifications jeunes pour la saison prochaine... J'y reviendrai dans les divers.

Démission, maladies, décès ou autres problèmes divers nous ont obligés depuis 2 ans à réorganiser les tâches du Comité Provincial. Trouver des bénévoles qui n'ont pas peur d'avoir le basket en tête 350 jours par an n'a pas été simple... C'est pour cela que je vous demande d'excuser les contretemps dans le timing de certains sujets comme par exemple la compensation.

Je veux enfin souligner qu'au vu du travail presté, les 3 nouvelles recrues cooptées arrivent au terme de leur saison avec les honneurs (à mon avis) »

- Présentation des sortants rééligibles et nouveaux arrivés :

Sortant rééligible :

Laurent Beck.

Nouveaux arrivés :

Fabian Rowier.

Benjamin Riga.

Nicolas Basilio.

- Me Corbisier propose de passer à l'ordre du jour :

1. Rapport du Comité provincial

Rapport de la trésorerie : accepté sauf 125 voix sans avis
Rapport de la CFA : accepté à l'unanimité
Rapport pour le calendrier « seniors » : accepté à l'unanimité
Rapport pour le calendrier « jeunes » : accepté à l'unanimité
Rapport de la CTJ : accepté sauf 26 voix sans avis

2. Rapport des Parlementaires

Mr Bellefroid, Président du groupe des Parlementaires prend la parole et présente le nouveau vérificateur aux comptes Mr P. Briers.

Celui-ci présente le résumé du rapport remis cette semaine à MM Bellefroid, Collard, Geeroms, Schins.

Il rappelle sa mission d'exprimer son opinion sur les comptes quand au respect des règles éditées par la partie financière de l'AWBB ;

Il a reçu les comptes avec détails début avril.

Une analyse au niveau comparatif avec les 3 années précédentes, une autre au niveau de chaque poste par rapport au total et une comparaison par rapport au budget a été effectuée, tenant compte que le contrôle n'a pu être complet. Le contrôle par sondage des pièces justificatives n'a pas été effectué mais est programmé en octobre pour les 3 premiers mois 2013.

Le rapport du vérificateur aux comptes est accepté à l'unanimité.

Le rapport des activités des parlementaires est présenté et commenté par Mr Bellefroid.

Il tient à rappeler que les parlementaires sont disponibles et au service des clubs. Toutes les demandes de modifications statutaires doivent leur parvenir avant la fin décembre. Toutes les questions ou litiges notamment concernant les amendes, frais ou autres problèmes peuvent leur être soumis.

Le poste de vérificateur aux comptes régionaux étant vacant à partir de la prochaine saison, il espère que poste reviendra à notre Province.

Mr Bellefroid présente les sortants et rééligibles : MM J.M. Bellefroid et J.C. Vanhaelen.

Mr G. Blesgen se représente.

Mr Ventat (Collège St Louis) intervient et demande à MM Vanhaelen et Blesgen s'ils se rallieront à la majorité de leurs collègues en cas de projets à présenter et à finaliser. Leur réponse est affirmative.

Le rapport des Parlementaires est voté par les clubs et accepté à l'unanimité.

3. Interpellations

Aucune demande n'a été introduite selon la procédure prévue dans le R.O.I.

4. Votes spéciaux

- a) Prolonger jusqu'à la fin de saison le passage des U12 d'une équipe à l'autre dans la même catégorie : accepté à l'unanimité
- b) Reconduction de l'organisation de play-offs pour la 1^{ère} provinciale Dames et Messieurs : accepté à l'unanimité (sauf 73 voix sans avis pour les Dames) également après un vote spécial des clubs concernés.

5. ELECTIONS

Bureau électoral présidé par : Mr Michel François. Appel pour 3 personnes (dépouillement)

Appel nominal des clubs : Mr Jean-Marie Bellefroid

6. Proclamation des résultats :

Coupe Provinciale :

Dames : Acsa Mosa Angleur

Messieurs : R Union Bellaire

Suspens : en jeunes, nous découvrirons les champions ce WE

Coupe AWBB :

Dames : Pt chaud Sprimont

Cadettes : Pt chaud Sprimont

Cadets : BC Liège

Pupilles garçons : Collège St Louis

Championnat provincial :

Dames :

- 1 Provinciale : R. ACSA Mosa Angleur BC
- 2^{ème} provinciale A : Pt Chaud Sprimont BC C
- 2^{ème} provinciale B : BC Cointe
- 3^{ème} provinciale A : BC Blegny C
- 3^{ème} provinciale B : BC Fonds de Forêt
- 3^{ème} provinciale C : BC Mailleux Comblain

Hommes :

- 1^{ère} provinciale : BC Visé
 - 2^{ème} provinciale A : Dison-Andrimont A
 - 2^{ème} provinciale B : BC Aubel A
 - 3^{ème} provinciale A : RU Bellaire
 - 3^{ème} provinciale B : Harimalia BC A
 - 3^{ème} provinciale C : RJS Grivegnée
 - 4^{ème} provinciale A : R.U. Liège B
 - 4^{ème} provinciale B : RBC Ste Walburge C
 - 4^{ème} provinciale C : Liège Basket C
 - 4^{ème} provinciale D : RB Tilff E
 - 4^{ème} provinciale E : RBC Ans B
 - 4^{ème} provinciale F : R. Spa BC D
- Les diplômes AWBB sont remis à tous ces clubs

Mise à l'honneur de membres fédéraux ou clubs :

Distinction d'arbitres honoraires : Francis Renard et Victor Thiry

Nouveaux arbitres régionaux

J. Berny, M. Delarbre, R. Gonzales Suarez, L. Voigt

7. Divers :

✓ Points du CP

- a) Coupe provinciale : après debriefing, petit remaniement du cahier des charges, règlement (arbitrage des U12), tirage au sort, désignation des arbitres.
- b) Demandes de modifications calendrier jeunes : Pour les U12, rien ne change.

Pour les jeunes à classement : du fait de la réorganisation de la convocation des arbitres et de leur encodage, la date ultime de demande de modification sera stricte : 15 jours avant la date du match, statutaire, comme les seniors. C'est important, faire un rappel à tous les entraîneurs et coachs....

✓ Questions des clubs :

Rabc Ensival (Mme Huberty)

Je demande qu'il soit mis à l'ordre du jour de l'AP du 3-5-2013 un point traitant de la possibilité donnée aux clubs de déplacer des matchs pour intempéries, même s'il n'y a pas de remise générale pendant cette journée, surtout s'il s'agit de matchs sans arbitres désignés.

Nous avons eu le cas cette année que la coach de Flémalle (Neige sur les routes) nous avait averti qu'elle ne se déplacerait pas en poussins avec son équipe chez nous (pas de neige) en demandant de jouer le match lors d'un autre week-end et nous avions marqué notre accord.

Malgré cela, le match a été acté par un forfait de Flémalle.

B. Riga répond : ce match était jouable, il n'y a pas eu de remise générale, il n'y avait pas de difficultés majeures. Les demandes ou requêtes éventuelles doivent être formulées par les membres signataires et non par des coachs ou autres membres.

Mr Castadot, Président de l'Alliance Flémalle intervient et marque son désaccord sur cette prise de position.

RBC Welkenraedt (Mme Lebrun)

1. Les clubs qui souhaitent disputer un championnat classique en catégorie Juniors, pourraient-ils l'obtenir ?

Réponse : M. Corbisier répond : tout dépendra du nombre d'équipes inscrites, des séries de 6 étant jusqu'à présent privilégiées.

2. Les Minimes provinciaux pourraient-ils utiliser les ballons n°6 en compétition la saison prochaine ?

M. Corbisier répond négativement.

3. Les clubs intéressés par une série mixte en Pupilles provinciaux pourraient-ils y être autorisés ?

M. Corbisier répond : pas de mixité sauf dérogation (notamment acceptée pour 2 joueuses de son club autorisées à jouer en pupilles garçons, mais le libellé envoyé par le CDA AWBB doit être corrigé)

4. Les matchs des +12 ans sifflés par les arbitres de clubs par défaut d'arbitres officiels pourraient-ils être comptabilisés dans le PC1 ?

M. Corbisier répond : demande à faire suivre aux parlementaires.

Collège St Louis BC

1. Pour la coupe provinciale des jeunes, nous souhaiterions que l'arbitrage, à partir du moment où il n'est pas prévu par désignation classique, soit du ressort de chaque club (1 arbitre de club du visité et 1 arbitre de club du visiteur). A partir du moment où le visiteur n'est pas en mesure de fournir son arbitre, il est alors tenu d'accepter que les 2 arbitres puissent être du club visité.

Réponse : voir le responsable de la coupe

2. Pour les championnats pré-poussins et poussins (et pourquoi pas benjamins ?), le nouveau tracé n'est d'aucune utilité (pas de règle des 3 secondes, pas de shoot à 3 points, notion de zone de charge non fondée). Pour ces raisons, nous ne voyons pas pourquoi imposer le nouveau tracé. Les clubs sont parfois tributaires des autorités responsables des salles (communes, écoles, etc.) qui ne souhaitent pas voir ce type de travaux augmenter, pour des raisons qui ne sont pas du ressort des clubs. La coupe, qui donne lieu à un résultat, pourrait éventuellement faire exception et on jouerait alors sur le terrain principal. Par contre, pour les terrains latéraux, les clubs ont bien besoin de cet espace pour caser toutes leurs équipes en championnat et nous tenons à rappeler que la priorité imposée par l'ADEPS est de permettre de promouvoir le sport pour tous dans le sens le plus large !

Réponse : les responsables AWBB ont pris acte et répondront.

3. Il est indispensable de remettre au vote la possibilité de permuter les joueurs dans les compétitions U12 d'une même catégorie durant la totalité de la saison, pour les raisons TRES largement admises par les clubs lors d'assemblées provinciales antérieures.

Réponse : voir point divers du CP.

4. Nous réclamons vivement que soit établi et envoyé aux clubs le décompte du PC1 de manière systématique et non plus sur demande (où il est souvent fastidieux de l'obtenir malgré tout). Ceci vaut pour le calcul des compensations et autres régularisations financières avec les clubs. Il est en effet anormal de réclamer des versements sans en fournir le détail du décompte.

Réponse : le CP mettra tout en œuvre afin de publier le détail.

5. A ce jour, les clubs attendent toujours le décompte des compensations du 1er tour !!!

Réponse : le décompte a été envoyé récemment.

6. Pour un retard de match pouvant donner lieu à amende, nous réclamons qu'un système impose aux arbitres de le signifier verbalement aux 2 clubs afin que ces derniers puissent intervenir auprès du CP, bien avant que les sanctions ne soient établies. Il serait par exemple demandé aux délégués de contresigner la date de l'heure de début de match lorsqu'ils reconnaissent être les responsables de ce retard; en cas de refus, le CP saurait qu'il y a contestation sur les faits et l'arbitre serait tenu de rentrer un rapport très succinct (au dos de la feuille par exemple).

Réponse : voir parlementaires

7. Nous demandons que la grille de calcul des indemnités de déplacements des arbitres soit fournie à tous les clubs. Certains arbitres n'ont pas encore finalisé ce travail, malgré la demande insistante de Laurent BECK. Nous estimons ce manque de sérieux tout à fait anormal. Il serait dès lors logique d'être en droit de ne pas verser l'indemnité de déplacement à l'arbitre à partir du moment où sa grille n'est pas à jour !

Réponse : les vérifications sont en cours, certains arbitres tardant à renvoyer leur liste ce qui complique la tâche du vérificateur. Les réclamations peuvent être envoyées à J.M. Weber.

8. Nous souhaiterions un débat sur la nouvelle réglementation des indemnités de formation (système par points), car son principe de base est tout à fait anormal. Les petits clubs sont complètement désavantagés par ce système et nous nous en expliquerons.

Réponse : Mr Delchef rappelle que le système en place a été imposé par la Communauté française et doit être obligatoirement revu.

RB Tilff

1. Qu'en est-il du montant d'exemption de la TVA qui passe de 5.800 € à 25.000 € annuels au 1/1/2014
Mr Lambert (BC Harimalia) fournit des explications.

2. 2 poids et 2 mesures entre les arbitres non soumis aux statuts des bénévoles et les entraîneurs
« bénévoles »

Réponse : (Mr Delchef) des contacts sont à prendre avec le Ministère des Finances.

Rabc Ensival

Intervention concernant l'échange envisagé entre la R2 du BC Stavelot et une P1 d'un autre club de la Province, projet jugé antisportif et contraire aux règlements de l'awbb à leurs yeux.

Mr Delchef disserte longuement sur ce projet évoquant notamment l'exemple malheureux de l'équipe Dames du BC Belleflamme il y a quelques années, ce qui l'incite à accepter ce projet. Un simple échange de matricule au lieu de mutations de joueurs serait une solution acceptable à ses yeux.

Mr Fraiture au nom du CP rejoint l'opinion du Rabc Ensival et refuse cet arrangement.

✓ Résultat des élections

Sur 643 voix, le quorum à atteindre est 322.

Comité provincial :

Cooptations

N. Basilio : 558 voix » élu

B. Riga : 600 voix » élu

F. Rowier : 488 voix » élu

Elections

N. Basilio : 513 voix » élu

L. Beck : 505 voix » élu

B. Riga 581 voix » élu

F. Rowier : 482 » élu

Parlementaires :

Elections

J.M. Bellefroid : 583 voix » élu

G. Blesgen : 312 voix » non élu

J.P. Vanhaelen : 429 voix » élu

- ✓ L'assemblée provinciale de la prochaine saison se tiendra le 9 mai 2014.
- ✓ Mr Delchef a présenté les points mis à l'ordre du par le CDA à savoir : NB : le détail de ces points a été envoyé par mail à tous les secrétaires de clubs.
 - **Le plan Basket du Ministre des Sports 2012 & 2013**
 - **Les principales décisions de l'AG du 23 mars 2013**
 - **L'avenir du fonds des jeunes**
 - **Les clubs de l'AWBB en ASBL**
 - **Myawbb**
 - **Le RESPECT des installations**
 - **Assurément basket**
 - **Derniers points intéressants**